

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 19 février 2020, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-01-20/B-00009
Propriétaire : 1750723 Ontario Limited
Emplacement : 3785, rue McBean
Quartier : 21 - Rideau-Goulbourn
Description officielle : parties des unités 9 et 11, plan de référence D-24
Zonage : RG3(384r)
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite céder des parties de son bien-fonds au propriétaire du bien-fonds voisin au nord-est aux fins d'accès à un aménagement résidentiel futur.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Les terrains qui seront disjointes sont représentés par les parties 2 et 4 du plan préliminaire. Ils auront une façade de 22,3 mètres sur la rue McBean, une profondeur de 69,6 mètres et une superficie de 1 557,3 mètres carrés. Ces parcelles vacantes seront cédées à la propriétaire du bien-fonds au nord-est.

Les terrains restants sont représentés par les parties 1 et 3 du plan préliminaire. Ils auront une façade de 281,8 mètres sur la rue McBean, une profondeur de 73,7 mètres et une superficie de 21 826 mètres carrés. Actuellement, cette parcelle située au 3785, rue McBean est utilisée aux fins d'entreposage.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.